

57 - Subvention à l'Association Accueil Familles Pergaud

Mme l'Adjointe POISSENOT, Rapporteur : Il est proposé de verser une subvention de 1 500 € à l'Association Accueil Familles Pergaud pour ses activités de fin d'année et l'accompagnement des détenus dans la préservation de leur relation avec leur famille.

L'Association offre en fin d'année un cadeau à chaque enfant de personne incarcérée, distribue des cartes écrites par les pères détenus et organise l'opération «Père Noël au parloir». Plus globalement, elle aide les détenus dans la préservation des liens avec leur famille en les accueillant le jour du parloir, en organisant des activités pour les enfants avec leur père lors de la visite, etc.

En cas d'accord, le montant de 1 500 € sera prélevé au chapitre 65.522/6574 CS 10500.

Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le versement de la subvention de 1 500 € à l'Association Accueil Familles Pergaud.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des oppositions ? 2. Des abstentions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission n° 5 (1 contre), le Conseil Municipal, à la majorité des suffrages exprimés (2 contre), décide d'adopter la proposition du Rapporteur.

Rapport adopté à la majorité

Pour : 53

Contre : 2

Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 16 décembre 2015.